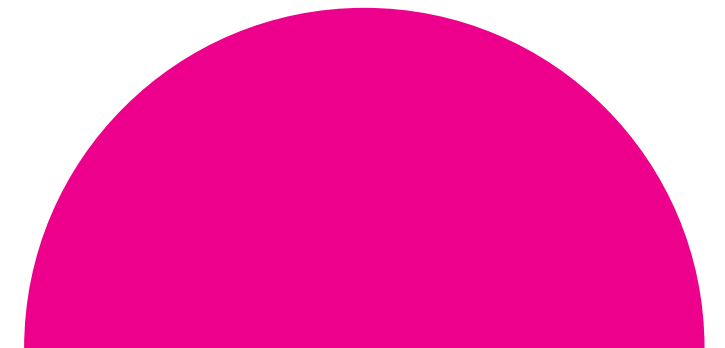




04

LE RAPPORTEUR MORAL



UNE ANNÉE DE CHANGEMENTS, MAIS PAS POUR TOUT LE MONDE...

« C'est impossible, dit la fierté, C'est risqué, dit l'expérience. C'est sans issue, dit la raison. Essayons, murmure le cœur ». C'est avec ces mots de William Ward qu'Olivier Berthe, après 13 années à la présidence des Restos du Cœur concluait son dernier rapport moral l'an dernier. Que mon intervention aujourd'hui soit à nouveau l'occasion de le remercier pour son engagement. Mais je n'oublie pas qu'il continue d'être présent aux Restos par sa participation au Comité de contrôle interne. Voilà un premier changement, celui de la présidence de l'Association Nationale.

C'est aussi l'année du départ de Jean-Jacques Goldman de l'organisation du spectacle des Enfoirés, après 31 années d'engagement, pour lesquelles nous lui serons toujours reconnaissants. Et quel bel hommage lui a été rendu par la réussite du premier spectacle sans lui à Toulouse.

C'est évidemment une année de changements, je devrais dire de bouleversements politiques. Il n'est pas nécessaire de s'y étendre, vous les connaissez tous. Mais vous comprendrez, et je le développerai tout à l'heure, que cela a exigé une présence importante de l'Association Nationale auprès de tous ces nouveaux interlocuteurs.

Mais malheureusement, c'est aussi une année de plus où pour les plus démunis rien ou presque n'a changé. La pauvreté n'a pas régressé en France, toujours près de 9 millions de personnes sous le seuil de pauvreté, toujours plus de 4 millions de personnes devant faire appel à l'aide alimentaire.

C'est donc un sentiment de tristesse de constater que plus de 30 ans après l'appel de Coluche il y ait encore tant de personnes à frapper à la porte des Restos : 882 000 cet hiver, 402 000 pendant la campagne de

l'été 2016. Des familles monoparentales, des bébés (31 000 de moins de 12 mois), des personnes âgées isolées notamment en milieu rural, des migrants, des jeunes dont des étudiants. Moins 5% en campagne d'hiver, +10% en campagne d'été.

Face à cela, le Conseil d'Administration (CA) a défini les lignes d'action de l'association dans le cadre du Projet Associatif National 2015-2018. Le CA s'est réuni chaque mois et le Bureau chaque semaine. Chaque réunion de CA a été l'occasion de faire un point sur le suivi du budget, sur les legs, sur les statistiques d'inscription et de distribution alimentaire, sur les actualités politiques et institutionnelles. Chacun des services de l'Association Nationale a présenté son bilan d'activités soit au CA soit au Bureau. De façon plus ponctuelle, le CA s'est prononcé sur une série d'orientations, et notamment :

- Le rappel du principe de l'accueil inconditionnel, avec la mise au point d'un guide sur l'accompagnement des différences entre les personnes accueillies.
- Le développement de la démarche « Mieux Accueillir, Mieux Accompagner » et la poursuite du déploiement de l'outil de traitement informatisé des données sur les personnes accueillies, Ulysse.
- Le processus d'admission à l'aide alimentaire et le mode de calcul du barème qui y donne accès.
- L'organisation de la Collecte Nationale et celle de la lutte contre le gaspillage alimentaire, avec l'application de la loi Garot.
- La défense et la mise en œuvre du FEAD.
- L'argumentaire à destination des candidats à l'élection présidentielle et aux élections législatives.

UN ACCUEIL ET UN ACCOMPAGNEMENT AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES PERSONNES

• • • Les Restos accueillent de manière inconditionnelle toute personne qui pousse la porte de l'un de leurs centres : c'est l'un des principes fondamentaux de l'association. L'aide alimentaire, première activité des Restos, constitue le point d'entrée d'un accompagnement plus global dont le but est de lever les freins à l'insertion, en complément aux actions des institutions et, à chaque fois que c'est possible, dans le cadre de partenariats formalisés. Nous offrons du temps, de la régularité aux personnes accueillies : une rencontre hebdomadaire dans

les centres, une rencontre quotidienne avec les gens de la rue (camions ou maraudes).

Les Restos du Cœur sont un moteur de la cohésion sociale, avec la recherche constante de solutions pour les personnes que nous accueillons, à travers cette porte d'entrée qu'est l'aide alimentaire. C'est notre volonté que l'action des 71 000 bénévoles avec les personnes qu'ils aident soit dans une démarche d'inclusion sociale : accès aux droits, information et sensibilisation sur les questions de santé, soutien à la recherche d'emploi, ateliers et chantiers d'insertion, hébergement d'urgence et intermédiation locative, accès au microcrédit et aide à la gestion du budget familial, accès à la culture, aux loisirs, à la maîtrise du français, à l'accompagnement scolaire, camions et points chauds pour les gens de la rue.

Nous offrons un cadre convivial permettant plus facilement d'installer des relations de confiance entre accueillants et accueillis, au rythme que souhaitent ces derniers. Cela permet de tisser des liens, de ramener les personnes vers des dispositifs auxquels ils ont droit mais auxquels ils n'ont plus ou pas recours.

C'est notre volonté que l'action des 71 000 bénévoles avec les personnes qu'ils aident soit dans une démarche d'inclusion sociale

Et cela sur tout le territoire, dans plus de 2 000 centres d'activités, 2 085 exactement, avec des centres mobiles en milieu rural. C'est dans ce cadre que la démarche « Mieux Accueillir, Mieux Accompagner avec Ulysse » mise en place en 2016 s'est poursuivie tout au long de l'année, plus de la moitié des centres étant dorénavant équipés de l'outil Ulysse et 250 centres étant actuellement en cours de déploiement.

Loin de favoriser un quelconque assistanat, loin des discours simplistes, nous constatons, pour la grande majorité des personnes qui se présentent aux Restos, une volonté de reprendre pied, de rebondir, de retrouver leur estime de soi, de regagner leur autonomie.

Adapter l'aide alimentaire

En matière d'accès à l'aide alimentaire, depuis plusieurs années, nous nous interrogeons sur la pertinence du barème d'été : par des enquêtes menées auprès des Associations Départementales, le développement d'outils de simulations et l'étude approfondie des statistiques des dernières campagnes concernant les personnes acceptées ou refusées. Vous étiez nombreux à demander cette évolution en constatant que des personnes acceptées en hiver et refusées en été avaient objecti-

vement besoin de notre aide alimentaire. Nous avions annoncé l'an passé que nous allions le faire et au vu de ce besoin, en considérant nos moyens financiers disponibles, le Conseil d'Administration a décidé de relever le barème d'été. Nous allons en voir le plein effet sur l'exercice en cours. On est dans le haut de la fourchette donnée par les outils de simulation, ce qui traduit bien la nécessité qu'il y avait à ne pas laisser autant de monde au bord de la route en été. Nous sommes ainsi au cœur de notre mission sociale. Et nous sommes conscients des difficultés que cela a pu causer aux équipes de certains centres qui ont dû faire face à une affluence importante, avec parfois un manque de bénévoles en nombre suffisant. Qu'elles en soient ici remerciées.

Le taux de substitution moyen est aujourd'hui d'un peu plus de 31%, soit un quasi doublement en trois ans

Ce sont ainsi près de 136 millions de repas (135,8 millions exactement) qui ont été distribués, +3% par rapport à la campagne précédente. Et cela en diminuant les dépenses consacrées à l'achat de produits alimentaires grâce à la substitution. Le taux de substitution moyen est aujourd'hui d'un peu plus de 31%, soit un quasi doublement en trois ans. En 2012-2013 l'Association Nationale avait livré aux Associations Départementales un peu plus de 75 000 tonnes de produits alimentaires et nous avons récupéré 24 000 tonnes de dons en nature, et cela pour distribuer 130 millions de repas. En 2016-2017, ce sont près de 63 500 tonnes de produits alimentaires achetés pour être livrés aux Associations Départementales, 47 000 tonnes de dons en nature qui ont été récupérés, et cela pour distribuer 136 millions de repas ainsi que des produits d'hygiène et d'entretien. Cette évolution rapide a été permise par l'engagement de tous à tous les niveaux. Evidemment par la Collecte Nationale de mars 2017 (7 560 tonnes), par la lutte contre le gaspillage alimentaire et la récupération des invendus de grandes et moyennes surfaces (22 800 tonnes), qui s'est développée avec l'application de la loi Garot, mais aussi par les dons

Nous continuons à œuvrer pour le développement rapide des dons agricoles en menant des expérimentations sur des filières nouvelles

agricoles et agro-alimentaires captés dans les Associations Départementales (10 000 tonnes) et récupérés par les entrepôts d'opportunité (6 680 tonnes). Nous continuons à œuvrer pour le développement rapide des dons agricoles en menant des expérimentations sur des filières nouvelles, notamment dans le secteur de la viande.

En parallèle à cette importante évolution s'est poursuivi un effort de diminution des stocks. Il s'agit d'un impératif d'optimisation logistique. Nous avons réduit le nombre d'entrepôts nationaux pour gérer de façon plus efficiente les coûts logistiques. Notons qu'avec plus de 110 000 tonnes de produits collectés et achetés **nous représentons quelque 40% de l'aide alimentaire associative en France.**

L'autre action importante d'adaptation de l'aide alimentaire concerne l'amélioration de notre chaîne logistique. Partagé avec des représentants de terrain, ce projet en cours doit nous permettre de mieux répondre aux besoins d'approvisionnement des centres, réduire nos stocks tout en étant le plus réactif possible sur la chaîne de traitement des commandes.

Sur le plan de l'hygiène et de la sécurité alimentaire, cette année a été marquée par la montée en puissance des contrôles du FEAD. Ces contrôles sont amenés à s'amplifier dans les mois à venir.

Aider les personnes à se réinsérer

Le point de départ d'une réinsertion, c'est le besoin fondamental de disposer d'un toit. Pour aider à sortir de la rue, les Restos proposent des solutions d'hébergement : 3 390 personnes ont été accueillies en centre d'hébergement, dont plus de la moitié pour une seule nuitée ; 312 personnes ont été logées en résidence sociale ou hôtels sociaux, avec un taux d'accès au logement autonome de 62% ; 1 339 personnes ont été logées dans des dispositifs de logement diffus, avec un taux de sortie positive de 84%.

Par ailleurs, en matière d'accompagnement des personnes à la rue, cette année, ce sont 1,6 million de passages qui ont été effectués dans l'année par les maraudes ou à travers les 107 centres d'accueil et d'accompagnement des personnes à la rue. Les situations rencontrées sont de plus en plus complexes, notamment eu égard à l'accueil des migrants et nos structures ainsi que nos équipes ont su s'adapter à cette situation.

Concernant l'insertion par l'emploi les 102 Ateliers et Chantiers d'Insertion et 3 Petites Ruches ont permis d'accompagner les 2 316 salariés (+15% en un an) dans des activités en lien direct avec le quotidien des Restos. À commencer par les Jardins du Cœur, dont les productions légumières ou fruitières sont distribuées dans les centres. **L'action des personnes en insertion n'est pas valorisée monétairement mais de façon beaucoup plus intéressante par la valorisation à leurs propres yeux de leur contribution à l'alimentation des plus démunis.** On trouve également des chantiers d'insertion dans les entrepôts logistiques

des Restos du Cœur, ou pour la remise en état d'ordinateurs à destination des centres Restos, ou pour la remise en état de locaux utilisés par les Restos et des logements hébergeant des personnes accueillies par les Restos. **Ce qui donne un vrai sens d'utilité sociale et augmente l'estime de soi des salariés en insertion.** Tout cela en plus des formations suivies grâce à un encadrement de qualité. En partant de personnes très éloignées de l'emploi, ces actions d'insertion ont un fort impact : 56% de sorties dynamiques.

Lorsqu'en 1990, le Programme des Nations Unies pour le Développement, avec le Prix Nobel d'économie Amartya Sen, définit un indice du développement humain, pour dépasser le seul critère du PIB, il donne une définition du développement humain d'application universelle : c'est un processus d'élargissement des capacités de choix des personnes. Les actions d'aide à la personne conduites aux Restos s'inscrivent dans ce projet, à commencer par la distribution alimentaire au choix. Elles se sont développées sur deux axes, l'autonomie et le lien social.

Favoriser l'autonomie

Aider les personnes accueillies à retrouver leur autonomie en les orientant vers les dispositifs adaptés à leurs besoins est un aspect fondamental de l'aide apportée par les Restos, à commencer par l'accès aux droits. **Le non recours aux droits est en effet la caractéristique d'un trop grand nombre de personnes démunies.** Pour gagner en autonomie, il est essentiel qu'elles puissent être accompagnées dans leur accès aux droits pluriels. Cela a été le cas pour 10 792 d'entre elles (+3% en un an), dans 574 centres présents dans 69 Associations Départementales. Et cela est souvent passé par des conventions avec les CAF, les CPAM et les CMSA pour identifier des interlocuteurs dans ces institutions, qui sont en lien avec les bénévoles des centres Restos.

3 644 personnes ont été par ailleurs accompagnées dans leur accès à la justice (+12% en un an) dans 51 Associations Départementales différentes. Et cela en lien avec les CDAD ou les Barreaux dans le cadre de conventions locales. Droit des étrangers, de la famille, de la consommation et du surendettement, du logement, du travail restent les principaux domaines concernés.

Le soutien à la recherche d'emploi est également stratégique pour permettre une insertion durable dans l'emploi. 3 617 personnes ont été accompagnées sur la recherche d'emploi dans 345 centres (+13% en un an). Les équipes bénévoles impliquées dans cette activité permettent de créer des passerelles entre les centres Restos, les employeurs potentiels grâce à leur connaissance du tissu économique local et les structures

d'insertion. L'outil innovant que constitue l'association des Tremplins du Cœur a été porteur de projets qualifiants sur les métiers en tension tels que le métier de boucher avec le soutien de Carrefour en Île-De-France. Cela devra s'amplifier dans les Hauts-De-France et certainement sur les métiers de la restauration avec notre partenaire Sodexo.

Un autre moyen d'accès à l'autonomie est l'accès au microcrédit et au conseil budgétaire. 2 850 personnes ont été accompagnées sur le plan budgétaire au sein de 62 Associations Départementales, notamment pour présenter leur projet d'accès à un microcrédit. 808 projets ont été acceptés par les organismes de financement (+25% en un an). L'un d'entre eux a même été primé par La Banque de France, témoignant ainsi de sa qualité et de celle de l'équipe d'accompagnement.

Face aux graves problèmes de santé qui peuvent toucher certaines des personnes accueillies aux Restos, il n'était pas possible de rester sans agir.

Action qui doit être parfaitement encadrée : il faut éviter de demander ou divulguer toute information personnelle relative à la santé, il faut éviter que des bénévoles, y compris à compétence médicale, n'interviennent directement dans les centres par des actes médicaux. L'action qui peut être conduite est une action d'information et de sensibilisation, d'orientation vers les centres de santé habilités à effectuer des bilans de santé, pouvant déboucher sur un accès aux soins. Près de 11 000 personnes, dans 68 Associations Départementales, ont été accompagnées en prévention et accès aux soins.

Développer le lien social

La pauvreté n'est pas seulement une situation monétaire. Au manque de ressources financières se rajoute bien souvent l'isolement, isolement familial, isolement géographique, isolement social. Le fait que les bénévoles soient les interlocuteurs des personnes accueillies facilite la construction d'un lien social, à commencer par le coin café dans les centres de distribution alimentaire.

Des espaces livres ont fonctionné dans 1 024 centres, mais cette activité a nettement baissé cette année (-24% en un an). Une réflexion a été lancée sur la façon de faciliter la découverte ou la redécouverte du plaisir de lire, quel que soit son âge.

275 salles de cinéma dans toute la France ont proposé des places gratuites pour assister à des projections de films, auxquelles ont pu assister 85 000 personnes accueillies dans les centres Restos (-10% en un an). Outre le plaisir tout simplement de voir un film s'ajoute la possibilité d'échanges entre spectateurs après la projection. 65 Associations Départementales ont organisé

des départs en vacances pour 5 581 personnes (+1% en un an). Cela constitue un moment de respiration pour les familles qui en ont bénéficié et de construction de liens à travers un bonheur partagé, les retombées en sont extraordinairement positives.

La présence à des matchs de football, grâce à un partenariat avec la Ligue de Football Professionnel, est très appréciée et permet de partager un plaisir commun. 9 360 places ont ainsi été occupées par des personnes pour qui le coût d'accès à un stade aurait été un obstacle.

Dans tous les centres qui accueillent des migrants se pose la question de la langue. N'avoir aucune maîtrise de la langue française est un obstacle majeur à la construction du lien social. Cela explique qu'aient été mis en place 340 ateliers d'apprentissage du français auxquels ont participé 6 155 apprenants (+19% en un an). À côté de l'aide alimentaire, c'est une demande importante des personnes non francophones.

La présence d'enfants dans la rue, leur importance dans les familles que nous accueillons est le premier scandale de la pauvreté en France. Quel avenir leur prépare-t-on face à cela l'école joue un rôle majeur mais elle ne peut pas tout, notamment lorsque la famille est dépourvue de possibilités de soutien. Les 90 ateliers d'accompagnement scolaire répondent à ces attentes en accueillant de manière personnalisée 1 017 jeunes (+49% en un an).

Les Restos du Cœur, imprégnés du bon sens de Coluche, ont toujours été en pointe pour chercher à améliorer vite et bien le sort des personnes accueillies. Et ces effets positifs s'avèrent en augmentation d'année en année.

DES ACTIONS RENDUES POSSIBLES GRÂCE À L'ENGAGEMENT ET À LA SOLIDARITÉ...

Le bénévolat, force vive des Restos d'aujourd'hui et de demain

L'ensemble de nos actions ne serait rendu possible sans la mobilisation sans faille de nos 71 000 bénévoles. Nous le savons tous, l'engagement associatif ne faiblit pas en France, il se transforme et se diversifie. Dans ce contexte, le pôle bénévolat AD a aidé les départements à structurer leur réseau de responsables des ressources bénévoles (87 sur 104), à identifier une mission de relais bénévole dans les centres et à utiliser des outils et guides pratiques conçus pour les animateurs locaux. Diversifier nos profils et les formes d'engagement, intégrer des jeunes, actifs ou non, dans les équipes, sont aujourd'hui des enjeux

majeurs pour assurer la pérennité de notre association. En la matière, plusieurs accords nationaux ont été passés, un agrément national sur le service civique a été signé, la convention signée en 2016 avec le Ministère de la Justice concernant les travaux d'intérêt généraux a porté ses fruits, de nouvelles plateformes de réseau social solidaire, telles Diffuz, ont été expérimentées. Un travail de conception du futur outil informatique destiné à accompagner les parcours de l'ensemble du réseau bénévole des Restos a été poursuivi, et doit déboucher sur le choix d'une solution construite à partir des besoins du terrain. Il nous faut accueillir davantage de jeunes parmi nos bénévoles car la demande est forte et l'avenir se trouve entre leurs mains. Cela suppose d'y rester attentifs. L'effort de formation est toujours aussi intense, il vise à mieux préparer les nouveaux bénévoles aux orientations Restos de l'aide à la personne et à intensifier les formations existantes. Dans chaque Association Départementale des correspondants formation et dans chaque antenne des chargés de formation bénévoles et assurent un maillage au plus près des actions de terrain.

Il nous faut accueillir davantage de jeunes parmi nos bénévoles car la demande est forte et l'avenir se trouve entre leurs mains.

Enfin, parmi les nouvelles formes d'engagement, mentionnons la diffusion des règles sur le mécénat de compétences dont nous reparlerons ci-après.

Pour toutes les actions menées, à côté des équipes bénévoles, les salariés sur des postes clés sont eux aussi tout autant investis et passionnés.

Les Français, toujours solidaires

Dans un contexte où la générosité du public plafonne et où les causes et canaux de collecte se multiplient, les Restos du Cœur occupent la deuxième place parmi les associations françaises sur le plan de la collecte de fonds avec 80,8m€ de collectés, et sont de loin l'association la plus efficiente. Le dernier baromètre TNS confirme la notoriété (97% de notoriété globale) et l'attractivité (48%) des Restos. Cette situation exceptionnelle, fruit d'un travail mené depuis 32 ans, ne doit pas faire oublier l'urgence de diversifier nos modes de recrutement des nouveaux donateurs et de pallier le risque de baisse par une fidélisation. **Au niveau national, outre la collecte en face à face, gérée en prélèvement automatique, les nouvelles formes de collecte en ligne représentent 27% de nos résultats.** De nouvelles expérimentations, telles le don par SMS, ont été réalisées et sont amenées à se développer. Par ailleurs, les Restos font partie des premières associations choisies en France et en Europe

par Facebook pour tester sa nouvelle fonctionnalité de don.

La démarche personnalisée menée auprès de grands donateurs se poursuit et porte ses fruits; hors ISF, la croissance sur 3 ans est de 45%. Des engagements sur projet ont déjà été signés et la qualité de suivi de la relation est primordiale. Concernant la réforme de L'ISF et de son assiette de calcul, les Restos sont inquiets ; nous avons alerté les pouvoirs publics sur le poids de cette ressource dans le financement de nos chantiers d'insertion (1,2 m€, croissance de 44% depuis 2 ans).

Les revenus issus des legs ont quant à eux connu cette année une situation tout à fait exceptionnelle en raison de plusieurs facteurs. Tout d'abord un legs représentant un montant total de 4,2m€, provenant d'un donateur fidèle a été encaissé et comptabilisé sur l'exercice en ressource exceptionnelle. Outre cette situation, l'année a été très fructueuse quant au nombre de dossiers soldés (110), y compris des dossiers contentieux et au poids des dossiers les plus importants, générant un montant de 5,2 m€ de ressources. Un travail de développement des relations avec les donateurs a également été activement mené. Des plaquettes, mailings et suivis individuels ont été réalisés en ce sens. Rappelons que cette ressource est en devenir, eu égard à la notoriété de notre association et au potentiel de développement via les donateurs existants.

Des partenariats en croissance

Valorisée à près de 14m€, dont 6,3m€ en ressources financières et 7,7m€ en contributions en nature, les ressources issues des entreprises poursuivent leur progression, permettant ainsi de financer nos missions sociales et baisser nos coûts d'achat. La décomposition des ressources financières met en évidence le poids important des opérations de parrainage avec une visibilité grand public (50%), et d'autre part le mécénat financier dédié sur des projets (23%). Cette double tendance s'accompagne d'un suivi scrupuleux de la communication de nos partenaires dans le respect de nos règles et par ailleurs d'un travail de reporting des projets financés. Les contributions en nature correspondant à des offres de matériel et prestations sont stables ; le mécénat de compétences est pour sa part en nette évolution dans un contexte de fort développement au sein des entreprises. Les règles de recours au mécénat de compétences ont été détaillées et communiquées, il s'agit maintenant de mettre en adéquation les besoins au niveau départemental et les opportunités proposées par les entreprises. N'oublions pas le troisième volet de l'action de nos 101 partenaires, consistant à professionnaliser nos activités, vous en avez de nombreux

exemples dans vos départements. Le service partenariat s'attache également à animer une communauté de partenaires, tant au niveau du siège que des Associations Départementales, dans le but de la fidéliser et les inciter à développer de nouvelles actions et initiatives avec les Restos du Cœur.

Des manifestations au rendez-vous

Depuis janvier 2017, les services manifestations et Enfoirés sont regroupés au sein d'un pôle événementiel.

« Pépite » de notre association, tant sur le plan de la notoriété et de la visibilité médiatique qu'en termes de ressources financières, l'opération Enfoirés a rassemblé cette année auprès des artistes près de 70 000 spectateurs en salle et 10,6 millions de téléspectateurs, les recettes des CD et DVD étant en décroissance, tout en restant remarquables au regard des classements. Compte tenu de la nécessité de diversifier les ressources, l'équipe Enfoirés a conçu un nouveau projet ciblant une tranche plus jeune de spectateurs et auditeurs de musique. Celui-ci doit voir le jour d'ici la fin de l'année calendaire.

346 manifestations ont par ailleurs été organisées en France cette année ; après avoir significativement baissé l'année dernière, les recettes des manifs se sont stabilisées autour de 1,7m€, les manifestations les plus performantes en terme financier restant les spectacles musicaux, les dîners, les tombolas et les lotos. Le besoin d'accompagnement en termes d'aide au développement a conduit, au sein d'une équipe renouvelée, à concevoir de nouveaux outils, communiquer vers le terrain et favoriser la visibilité des manifestations et des échanges de bonnes pratiques. Des accords nationaux pouvant faciliter la mise en place de manifs et opérations paquets cadeaux dans les Associations Départementales sont à l'étude.

Des subventions stables, mais pour combien de temps ?

Les subventions et autres concours publics provenant de l'État et des collectivités locales françaises sont quasi stables cette année. La réforme de 2016 de l'IAE n'a pas eu d'effet sur les niveaux de subvention, en revanche, l'annonce de la suppression des contrats aidés hors chantier crée une forte incertitude sur l'avenir de ce financement. Le nouveau gouvernement a annoncé le maintien de l'aide pour les secteurs de l'urgence sanitaire et sociale, mais la pérennité du dispositif reste incertaine. Une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs a été

signée courant 2016 et prévoit un montant stable sur les deux prochaines années. Nous avons par ailleurs établi des contacts avec le nouveau gouvernement pour présenter les projets informatiques en cours, dans le cadre des priorités de transformation numérique annoncées.

Les annonces de baisses de dotation des collectivités, couplées à la suppression de la réserve parlementaire, rendent plus que jamais nécessaire le travail de prospection et de recherche de fonds institutionnels, tout en préservant la neutralité et l'indépendance de notre association.

CONTINUER À PESER SUR LE PLAN INSTITUTIONNEL AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS

... 2017 a été une année marquée par l'élection présidentielle et les élections législatives qui les ont suivies. Nous avons demandé pendant la campagne des engagements aux candidats, même si l'on peut regretter que les questions de lutte contre la pauvreté et l'exclusion n'aient pas été suffisamment présentes dans cette campagne et ces débats.

Dans ce paysage politique renouvelé et au-delà des séquences électorales, **les Restos doivent continuer à faire entendre leur voix unique au sein du monde associatif français.** C'est ce à quoi nous nous sommes employés avec la nouvelle équipe en responsabilité. La Ministre des Solidarités Agnès Buzyn a d'ailleurs consacré l'un de ses tous premiers déplacements aux Restos dès cet été. D'ores et déjà, nous avons établi les contacts avec la nouvelle équipe et rencontré les principaux membres du Gouvernement qui concernent notre action : Ministre de l'action et des comptes publics, Gérald Darmanin, Ministre de l'Europe, Nathalie Loiseau, et les rendez-vous sont déjà pris avec le Secrétaire d'État en charge de la Cohésion des territoires, Julien Denormandie ainsi que la Ministre du Travail, Muriel Penicaud. Le 21 septembre 2017, les Restos faisaient partie des principales associations invitées à s'exprimer à Maignon en vue de la future stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Ces échanges autour du Premier Ministre et des principaux ministres concernés ont été l'occasion de **réaffirmer les valeurs majeures des Restos : la primauté et la reconnaissance du bénévolat, l'indépendance associative, d'autant plus essentielle dans une période de raréfaction des ressources, et évidemment l'aide alimentaire comme porte d'entrée vers l'inclusion sociale des plus démunis.**

Nous devons poursuivre sans relâche ce travail d'alerte sur la situation des plus précaires, partager notre témoignage et apporter nos réponses, qui sont le fruit du

travail d'innovation et d'expérimentation conduit au quotidien par les bénévoles de notre association. Il faudra le poursuivre avec d'autant plus de détermination dans les mois à venir dans le cadre du nouveau plan de lutte contre la pauvreté du Gouvernement, en particulier sur le plan de la pauvreté des enfants.

Les États Généraux de l'Alimentation ont eux aussi été lancés au mois de septembre. Là encore, les Restos sont très présents et font valoir leur point de vue, notamment pour défendre le FEAD et encourager les dispositifs qui permettent de développer et de sécuriser le don alimentaire. Cela a exigé une mobilisation forte de l'Association Nationale pour démultiplier notre présence et notre message, en assurant entre 20 et 30 demi-journées de présence et de participation pour tenir ce calendrier de concertation extrêmement dense.

Cette activité s'ajoute aux nouvelles responsabilités des Restos, qui ont la charge de représenter toutes les associations d'aide alimentaire en France au sein du Conseil national de l'Alimentation (CNA) et qui participent aux multiples rencontres organisées par le Ministère de l'Agriculture dans le cadre du Pacte de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Ce dialogue, nous l'assurons avec toujours le même souci : celui de faire avancer les sujets que nous portons au service des plus fragiles. Ainsi :

- La loi Garot de lutte contre le gaspillage alimentaire a enfin été entièrement déclinée sur le plan réglementaire pendant cette campagne, avec le décret d'application du 30 décembre qui reprend la plupart de nos revendications, notamment la nécessité de confier à la grande surface le tri des denrées. Les difficultés d'application demeurent, mais la loi doit permettre de pratiquer une ramasse plus respectueuse des personnes que nous accueillons et des bénévoles qui l'effectuent.

- La réforme du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu préservera la loi Coluche. Le nouveau Gouvernement, comme le précédent, s'y sont engagés. De même, la déductibilité des dons ISF qui permet de financer nos activités d'insertion sera maintenue avec la réforme.

- Concernant la suppression de la réserve parlementaire, dont on sait qu'elle constitue un levier de financement non négligeable pour les Associations Départementales, tous les contacts ont été pris par l'Association nationale pour que des mécanismes de compensation à destination du monde associatif puissent être mis en œuvre.

Evidemment, chaque rencontre est l'occasion de sensibiliser inlassablement nos interlocuteurs nationaux sur la nécessité de maintenir le FEAD après 2020. C'est pourquoi les Restos ont cette année pu renforcer leur

présence à ce niveau. Car le combat est loin d'être gagné d'avance. Il nous a déjà été affirmé que le budget européen serait extrêmement difficile à boucler compte tenu du contexte très difficile.

L'aide alimentaire et la lutte contre la pauvreté en Europe ne doivent pas en faire les frais. Nous aurons l'occasion de porter ce message à nouveau lors de la prochaine conférence européenne sur l'aide alimentaire et le FEAD, les 13 et 14 novembre prochains, qui se tiendra à Paris comme l'avait demandé les Restos et les autres associations. Ce sera un moment important qui nous permettra de valoriser notre modèle d'aide alimentaire, comme vecteur d'inclusion sociale et d'aide à la personne, mais aussi de rappeler l'importance de garder un fonds dédié à l'aide alimentaire en Europe.

Les contacts se renforcent également auprès des institutions européennes, en particulier le Parlement, ainsi qu'avec nos homologues européens. D'ores et déjà, une plateforme argumentaire commune aux quatre associations visant à défendre le FEAD a été diffusée auprès de tous les acteurs européens de l'aide alimentaire et de l'inclusion sociale. Notre ambition est de parvenir dès à présent à fédérer de grands réseaux autour de cette vision ambitieuse pour le FEAD après 2020.

Les Restos sont aussi depuis un an la seule association française membre de la plateforme européenne de lutte contre le gaspillage alimentaire. Et dans quelques jours, à la demande de la Commission européenne, nous irons présenter le dispositif de dons agricoles, que nous avons fortement contribué à créer en France, auprès de nos partenaires européens.

Nous devons aussi, en particulier dans une période de diminution des ressources publiques, faire valoir plus que jamais notre indépendance et notre neutralité, qui nous permettent d'avoir **cet effet de levier considérable : chaque euro d'argent public se traduit concrètement par 6 euros d'actions déployées sur le terrain par les bénévoles**. Rappeler ce chiffre est essentiel, mais il faut désormais aller plus loin dans l'analyse de notre action, dans la connaissance de ses résultats et de son impact.

Tout n'est pas quantifiable, mais il est désormais indispensable, que ce soit pour mieux améliorer nos pratiques, mieux connaître les personnes que nous accueillons, de mieux communiquer autour de notre activité, de mieux évaluer notre action pour qu'elle soit encore mieux soutenue.

Cette campagne a également vu la concrétisation de conventions-cadres qui signent la reconnaissance du modèle Restos et de son efficacité. Nous avons officiellement signé la convention cadre avec le Ministère du Travail, qui conforte les activités au sein des Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) et l'accès à la formation des

salariés. De même, notre activité d'accès à la Justice et aux Droits a permis d'aboutir à la signature d'un accord-cadre avec le Ministère de la Justice, aux côtés d'autres grands réseaux associatifs.

POUR SUIVRE NOTRE MISSION GRÂCE À UNE ORGANISATION EFFICACE

•••• Composées de près de 400 bénévoles, de 70 permanents, cinq contrats sur mission et une quinzaine de jeunes étudiants en alternance, les équipes de l'Association Nationale assument toutes les fonctions d'un siège en maintenant des frais généraux très bas (7,5%). Cette année, nous avons finalisé la structuration de notre organisation en cinq grands services, au sein desquels chaque mission est pilotée par un binôme bénévole salarié. Dans le cadre du pilotage de ses actions, chaque service s'est attaché à renforcer son soutien et son assistance aux Associations Départementales ; le travail en mode projet et en transversalité s'est intensifié, eu égard aux ambitions de notre Projet Associatif National. Au siège, le secrétariat général a poursuivi sa coordination de l'action des services conformément aux décisions prises par le Conseil d'Administration et le bureau, et sur le terrain, le comité des missions sociales s'est assuré que le projet de l'aide à la personne est bien en place, s'appuyant sur des relais terrain et des outils facilitants. Le pôle animation des antennes et des Associations Départementales a continué d'assurer le lien entre les Associations Départementales et l'Association Nationale. Le déploiement de la démarche projet s'est poursuivi pour que les projets d'évolution et d'investissement ne soient plus liés à une opportunité mais à une réflexion mûrie sur les objectifs à atteindre.

Les services financiers ont renforcé leur démarche de suivi et d'accompagnement des Associations Départementales et ont conçu un nouvel outil intitulé « Guide des instances des Associations Départementales » destiné à aider les responsables départementaux dans leur quotidien. Ils se sont assurés que l'ensemble des actions sociales est mené dans un contexte de frais généraux très bas (7,5%) et de traçabilité des dons en nature. À ce titre, je remercie le Trésorier et son équipe pour le travail qui va vous être présenté.

Un travail permanent de communication interne, permettant d'animer les différentes communautés Restos, de les informer, les solliciter et faire valoir les bonnes pratiques s'est renforcé à tous les niveaux de la structure. Rappelons que ceci était une priorité du Projet Associatif National 2015-2018.

Une organisation efficace est également une organisation bien contrôlée, consciente des risques qu'elle encourt et réaliste sur les plans d'action lui

Oui, nous avons fait vivre encore un an au moins l'idée simple et généreuse de Coluche.

permettant de les prévenir. Sur ce sujet, un travail interne a été mené. Par ailleurs, le comité de contrôle interne mis en place par décision du conseil d'administration d'avril 2016 et rendant compte une fois par an à celui-ci a mené des travaux. Après avoir recensé les procédures existantes, il s'est attaché à revoir la notion de risque et à conseiller des priorisations.

Oui, nous avons fait vivre encore un an au moins l'idée simple et généreuse de Coluche.

Puisqu'il est de tradition de terminer le rapport moral par une citation, je reprendrai celle de Bronislaw Baczko, un historien des Lumières : « Dans un monde où la providence est absente, la nature muette, dans leurs infortunes les hommes peuvent encore espérer un secours surprenant et puissant, celui de l'élan de leur propre solidarité ». Ce qui était vrai au 18^{ème} siècle le reste encore aujourd'hui.